



Commission nationale des Bourses scolaires 8 et 9 Juin 2016

La Commission nationale des bourses scolaires (CNB) s'est réunie à Paris les 8 et 9 juin 2016, sous la présidence de M. Christophe Bouchard, Directeur de l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger (AEFE) et en présence de M. Nicolas Warnery, Directeur des Français à l'étranger (DFAE).

Français du Monde-adfe était représentée par Michèle Bloch, Claudine Lepage siégeait au titre du Sénat, Philippe Loiseau représentait le groupe *Français du monde, écologie et solidarité* à l'AFE.

Bilan définitif 2015 du rythme sud et quasi-définitif 2015/2016 du rythme nord

Nombre de boursiers : 25 898 (21% des élèves français) Montant des attributions : 100,16 M€ (Rappel CNB juin 2015 : 25 885 boursiers pour 99,88 M€)
--

Campagne en cours 2ème CNB 2016 rythme sud – 1ère CNB 2016/2017 rythme nord.

Les besoins exprimés pour la campagne en cours par les postes du rythme nord étaient de 91,4M€. La direction des Français, inquiète de l'effet change négatif dû à la baisse de l'euro et de l'augmentation des frais de scolarité, proposait une enveloppe de 88,2M€. Sur l'intervention de notre Ministre Matthias FEKL cette enveloppe a été portée à 89,4M€.

Après avoir procédé aux corrections des erreurs de saisie, à la suppression de droits attribués à tort, au rejet des dossiers ne répondant pas aux dispositions réglementaires, au rétablissement des bourses rejetées à tort par les CCB, à la prise en compte de situations régularisées par les familles après la tenue des CCB et avoir supprimé, pour quelques rares postes, les pondérations généralisées (à la hausse ou à la baisse) non justifiées ou incohérentes au regard des observations portées au procès-verbal de l'instance, l'Agence a respecté au maximum la pleine responsabilité des CCB dans les propositions formulées et propose à la CNB de valider tous les dépassements d'enveloppe limitative induits par les rectifications opérées, le plus souvent favorables aux familles.

Année scolaire 2016 du rythme Sud

Nombre de boursiers 1 672 boursiers (1 089 familles) en **légère baisse (- 1,2 %)**

Montant des attributions 10,21 M€ en nette **hausse de 17,2 %**

Coût moyen par boursier : 6 108 € (+18,5%) 185 rejets (+ 9,6 %)

71 non-scolarisations à la rentrée (3,7 %), dont 2 pour raisons financières déclarées

Quotité moyenne accordée : 78,1 % contre 80 % l'année précédente

Pourcentage de familles boursières à 100 % en baisse : 33,4% (contre 34,1 % l'année précédente)

Pour l'ensemble de l'année scolaire 2016 les Conseils consulaires ont proposé 10,23M€ de bourses, en deçà des enveloppes limitatives qui leur avait été allouées (10,46M€)

La demande de bourses repasse à la hausse après deux années de baisse (tous rythmes confondus).

Année scolaire 2016/2017 du rythme nord - 1ère commission

Demandes instruites : 25 943 (25 834 l'an dernier)

Propositions favorables : 21 682 (83,6%) pour **86,79M€** (en deçà des enveloppes limitatives allouées 89,4 M€). Sur les 31 postes ayant bénéficié d'une revalorisation de leur enveloppe limitative à leur demande, 14 se sont établis après CCB à des montants égaux (4) ou inférieurs (10) à l'enveloppe limitative qui leur avait été initialement allouée

Nombre de boursiers : 21 604 (+0,9%) **Montant des attributions : 86,62 M€** (+6,2%)

Nombre des ajournements : 1 323 (5,1%) et des rejets 3 016 (11,7%) ne permettant pas, à ce stade, de faire une comparaison avec l'année précédente, des dossiers étant susceptibles d'être revus en seconde commission.

Cout moyen boursier : 4009€ + 5,25%

Quotité moyenne de bourse : 78,9% (inchangée) Bourses à 100% : 39,1% (contre 40,7% l'an dernier)

Dont bourses parascolaires : 2016 des pays du rythme sud : 1,99 M€ en hausse de 13 %
2016/2017 des pays du rythme nord : 15,72M€ (-3,8 %).

Attributions par Zones géographiques

Ce tableau, reflète la situation à l'issue des CNB du mois de juin, ces chiffres ne tiennent pas compte des demandes tardives, des recours et dossiers traités hors commission.

<i>Secteur géographique</i>	Nb postes	Nb boursiers	Rappel 06/2016	Montants en M€	Rappel 06/2016	Coût moyen /boursier	Rappel 06/2016
Asie	30	2 077	2 053	10,47	9,24	5 044 €	4 522 €
Moyen Orient	16	1 546	1 412	6,33	5	4 095 €	3 637 €
Europe	43	4 536	4 772	20,1	20,35	4 431€	4 140€
Afrique	41	7 854	7 606	23,48	21,8	2 990 €	2 879 €
Maghreb	9	3102	2 986	8,84	8	2 850 €	2 707 €
Amérique du Nord	14	1 101	1 270	11,31	10,68	10 279 €	8 192 €
Amérique Latine	14	1 374	1 328	6,06	6,57	4 410 €	5 164 €
Rythme sud	11	1 672	1 692	10,21	8,72	6 108 €	5 152 €
Total	178	23 262	23 119	96,83	90,36		

L'Europe et l'Amérique du nord perdent des boursiers – Tous les secteurs sauf l'Europe voient leur enveloppe augmenter.

À retenir :

- L'AEFE va étudier pour les prochaines instructions les possibilités d'améliorer le dialogue de gestion et l'instruction des dossiers (on constate une surévaluation des besoins de 4 à 5 M€ par an). La DFAE insiste pour que les consuls généraux s'impliquent personnellement davantage et organisent des visites à domicile (VAD), souvent déterminantes pour mieux cerner les situations des familles.
- Rappel : on ne peut ajourner ou rejeter des dossiers au seul motif de "tenir dans l'enveloppe". Une instruction plus fine des besoins devrait permettre lors d'un dialogue de gestion amélioré de définir une juste enveloppe limitative - qui n'est pas, contrairement à ce

que certains ont écrit, indicative. Tout dépassement doit être justifié et le dossier étayé d'où l'aspect essentiel de la détermination de cette enveloppe.

- Le barème est un outil qui n'empêche pas les pondérations pour tenir compte de situations particulières.
- L'application Scola qui connaît des dysfonctionnements devrait être revue.
- *Français du monde-adfe* demande qu'une réflexion soit menée sur les bourses CNED dont les critères d'attribution sont trop limités dans un contexte de forte évolution du réseau et de l'offre éducative du CNED.
- Dans le respect des instructions actuelles, les frais d'inscription au CNED doivent être clairement identifiés et non noyés dans les frais de scolarité ou d'inscription de l'établissement.
- CAF : la désignation d'un référent auquel l'AEFE peut s'adresser n'exonère pas les familles de la fourniture du document de radiation qui est un élément de leur dossier de bourses.
- L'appel des frais d'inscription dépend du règlement de l'établissement et ne coïncide pas toujours avec le calendrier des bourses. La crainte des établissements est de se retrouver face à des impayés en cas de rejet définitif du dossier.
- Il est demandé aux établissements de ne pas attendre 2 ans pour signaler les impayés au service des bourses.
- Recours au Tribunal administratif : en 2015 sur 19 dossiers 13 ont été rejetés, les 6 restant ont été réexaminés. L'AEFE n'est jamais condamnée à verser les bourses, le TA lui demande seulement de réétudier les dossiers qu'elle estime recevables. Actuellement 35 dossiers sont en cours.

Perspectives

Le directeur souligne les difficultés de gestion de l'AEFE dans un contexte difficile au vu des contraintes lourdes du budget de l'Etat, des frais de scolarité en hausse et de la baisse de l'euro.

La dotation bourses scolaires ouverte dans le budget primitif 2016 de l'AEFE s'élève à **106,26 M€ contre 115,46 M€** en 2015 (- 8 %), Cette baisse correspond à la nouvelle méthode de comptabilisation des dépenses de bourses mise en place à la demande des tutelles. Elle vise à imputer désormais sur l'exercice budgétaire de l'année civile (N) la dépense de bourses des pays du rythme nord correspondant uniquement aux quatre premiers mois de l'année scolaire (n/n+1).

Le budget 2017 n'étant pas encore connu, (sur lequel seront imputés les bourses des 8 derniers mois du rythme nord) nous demandons qu'il soit à la hauteur de l'ambition qui veut qu'aucun enfant français ne soit écarté du réseau scolaire pour des raisons financières. La mixité sociale - indispensable à la transmission des valeurs républicaines de notre pays - est à ce prix.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos réflexions et à nous poser toutes les questions ou éclaircissements qui vous sembleraient utiles.